PRIMEO ENERGIE AG Referenz AMAG AG

Uberlandstrasse 2

CH-8953 DIETIKON

Facturation 022 420 88 94 www.sig-ge.ch

Concerne: **ROC SA**

614597

201146203 (pour toute communication)

N° du compte N° facture

N° client

37515747

du 03.06.2024

Lieu de consommation 35070251 Rte du Bois-des-Frères 85, Magasin

LE LIGNON

Facture de consommation

Mai 2024 - période du 01.05.2024 au 31.05.2024 (31 jours)

Date échéance 03.07.2024

Consommation relevée

Total Electricité

1'196.60

(Détail au verso)

Montant à payer Total en CHF, inclus TVA 1'196.60

Pour l'électricité, la facture se base sur votre courbe de charge. Le montant tient compte des données actuelles de votre consommation, mesurée en périodes de 15 minutes. Pour le gaz et l'eau, la facture se base sur les index relevés et tient compte des factures intermédiaires éventuelles établies depuis le relevé précédent. Cette facture ne tient pas lieu d'état de compte (le règlement de précédentes factures éventuellement impayées reste dû).

Récépissé

P01/P/G1052/19280717/20240604/00283

Compte / payable à CH96 3000 0001 1200 0225 0 **SERVICES** INDUSTRIELS DE

Référence

00 02011 46203 00240 00016 04848

Payable par PRIMEO ENERGIE AG Referenz AMAG AG 8953 DIETIKON

CHF

Montant 1 196.60

Section paiement



Monnaie CHF

Montant 1 196.60 Compte / payable à

CH96 3000 0001 1200 0225 0 SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE Chemin du Château Bloch 2 1211 GENEVE 2

Référence

00 02011 46203 00240 00016 04848

Payable par PRIMEO ENERGIE AG Referenz AMAG AG 8953 DIETIKON

Point de dépôt



O Electricité Utilisation du réseau - Profil Pro BT

Point de mesure : CH102250123450000000000000002291

Numéro compteur : 606753

· · ·		Quantité	Pmax dú mois		s Dernière Pmo	ax facturée Mois o	Mois de référence	
Heures pleines (HP) Heures douces (HD)		4'451.8 kWh 1'835.6 kWh		37.2 k	W	46.0 kW	Jan 24 -	
Energie réactive Franchise d'énergie réactive non fac consommation x 0.4800 = 3'0		l'311 kvarh		- .		-		
		Qu	antité		Prix HT	Montant en CHF	Taux TVA	
Utilisation du réseau						783.46		
dont heures pleines		4'451.8	kWh	x	0.0790 =	351.69	8.1	
dont heures douces		1'835.6	kWh	x	0.0475 =	87.19	8.1	
Pmax HP	3	l jours x 46.0	kW	x	0.2416 =	344.58	8.1	
Prestations dues aux collectivités publiques (13.20 % du montant HT de l'utilisation du réseau)						103.42	8.1	
Supplément fédéral	•	6'287.4	kWh	x	0.0230 =	144.61	1.8	
(énergies renouvelables et protection des eaux) Réserve d'électricité Confédération 6'		6'287.4	kWh	x	0.0120 =	75.45	8.1	
Informations complémentaires								
Utilisation du réseau	12.46 ct/kW	h				•	•	
Redevances et PCP	I.64 ct/kW	h						
		•		٦	Total HT	1'106.94		

En cas de réclamation - Vous pouvez contester tout ou partie de votre facture en adressant, par courrier, une réclamation au Service Clients SIG, dans un délai de 30 jours dès sa réception. Pour une contestation d'une partie seulement du montant, la quote-part non litigieuse doit être réglée dans le délai mentionné. En cas de non paiement dans les délais, SIG

Soit TTC

1'196.60

89.66

perçoit des frais de rappel, conformément aux tarifs en vigueur.

Droit de SIG en matière de poursuite - Les décisions de SIG, lorsqu'elles sont entrées en force, sont assimilées à des jugements exécutoires, au sens de l'article 80 de la loi fédérale du 11 avril 1889 sur la poursuite pour dettes et faillite. La procédure de recouvrement d'une facture de SIG lui est ainsi facilitée.



Lieu

Rte du Bois-des-Frères 85, Magasin, LE LIGNON

35070251

Facture de consommation

 N° facture

37515747 du 03.06.2024

Page

3/3

Consommations moyennes par jour

Période prise en compte pour la statistique Electricité heures pleines Mai 2024 - Mai 2024 143.6 kWh 59.2 kWh Avr 2024 - Avr 2024 153.8 kWh 61.7 kWh Mars 2024 - Mars 2024 167.2 kWh 64.9 kWh

Interventions d'urgence 24h/24h : 022 420 88 11

7145 P01/P/G1052/19280717/20240604/002831

ier 100% recyclé - 119982